

ATTESTATION D'ACCUEIL
PIÈCES À FOURNIR
Voie dématérialisée

Les éléments du dossier doivent être déposés sur notre serveur FTP

Merci de demander la procédure et vos identifiants au service Etat Civil
par mail à etatscivil@ville-osny.fr

- Formulaire de renseignements
- Pièce d'identité de l'hébergeant (et conjoint)
- Livret de famille (page mariage et naissance des enfants)
- Timbre Fiscal 30 euros ou timbre fiscal électronique (achat possible sur internet)
- | | |
|---|--|
| { | Titre de propriété ou Taxes foncières |
| } | Bail locatif et dernière quittance de loyer |
- Deux Factures (électricité, télécom, gaz, internet, eau ...)
- Dernier** avis d'imposition sur le revenu
- 3 dernières fiches de paie (et conjoint) / attestation de retraite / attestation comptable de salaire

Si l'hébergeant souscrit le contrat d'assurance, celui-ci doit couvrir au minimum un montant de 30 000 €, pour l'ensemble des dépenses médicales, hospitalières et d'aides sociales susceptibles d'être engagées en France pendant la durée du séjour.

Dans ce cas seulement : fournir le contrat de d'assurance